



Cour de France.fr / Art et culture / Littérature et philosophie / Etudes modernes / Les antiques romains dans les traités de Philibert de l'Orme et Jean Bullant

Yves Pauwels

Les antiques romains dans les traités de Philibert de l'Orme et Jean Bullant

Article. Source : Mélanges de l'école française de Rome

Yves Pauwels, "Les antiques romains dans les traités de Philibert de l'Orme et Jean Bullant", dans Mélanges de l'école française de Rome, année 1994, volume 106, numéro 2, pp. 531-547.

Extrait de l'article

Le voyage de Rome est devenu au XVI^e siècle une composante essentielle de la formation des artistes septentrionaux. Philibert de L'Orme et Jean Bullant furent parmi les premiers Français à passer les Alpes pour compléter leur culture architecturale. Si nous savons que le séjour du premier se situe de 1533 à 1536, nous n'avons aucun document précis sur la présence du second dans la Ville ; il est néanmoins raisonnable de la situer aux alentours des années 1540. L'un et l'autre ont en tout cas donné des témoignages de leur travail sur les vestiges archéologiques romains, en reproduisant dans leurs traités les relevés des ordres de nombreux monuments antiques.

Ces relevés présentent un grand intérêt, car ils sont caractéristiques du regard porté sur l'Antiquité par deux grands architectes de la Renaissance française, et révélateurs d'approches essentiellement contrastées. Or, quand on sait l'importance que revêt au XVI^e siècle la référence à l'antique, en particulier dans le système des ordres, clef de voûte du vitruvianisme moderne, on mesure l'importance des différentes manières d'aborder les vestiges : elles seront déterminantes pour la conception du langage artistique et l'orientation de la pratique architecturale.

[Lire la suite \(Persée\)](#)